

POSITIONNEMENT DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME D'AQUITAINE : LES FONCTIONS SCIENTIFIQUES DE LA MSHA DANS LE PRES¹

(juillet 2009)

- Dans le prolongement de l'audit SHS sur le site bordelais commandité par le PRES et réalisé en juin 2008,
- Conformément :
 - * aux deux réunions sur la structuration des SHS en Aquitaine et le rôle de la MSHA organisées à la MSHA les 20 janvier et 10 mars 2009²,
 - * au courrier adressé par le directeur de la MSHA et le président de son Conseil scientifique à M le Président du PRES Université de Bordeaux et au Coordinateur de la Commission Prospective Recherche du PRES le 24 mars 2009
 - * aux orientations définies par son Conseil scientifique et son Conseil d'administration³,

la MSHA souhaite directement contribuer à la dynamique, conduite par l'Université de Bordeaux, de reconstitution des SHS à Bordeaux et en Aquitaine, en assurant, en subsidiarité par rapport au PRES, les missions suivantes pour la communauté régionale de recherches en SHS :

Missions scientifiques de la MSHA proposées dans le cadre du PRES

La *Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine*, dans le cadre d'un Institut MSHA de l'Université de Bordeaux, a pour mission globale de promouvoir la recherche interdisciplinaire en sciences humaines et sociales et de contribuer à sa structuration en Aquitaine. Elle le fait en offrant aux chercheurs et enseignants-chercheurs des équipes de recherche aquitaines en SHS, ainsi qu'à leurs partenaires, un espace de rencontres, d'échanges, de collaboration et de déploiement de leurs projets et programmes de recherches. Sa priorité consiste à mobiliser les cinq principes - interdisciplinaire, interinstitutionnel, international, insertion dans le milieu local/régional, innovation/incubation - qui identifient une Maison des Sciences de l'Homme selon la Charte du Réseau des MSH. L'inscription dans ce Réseau est reconnue à la fois par le CNRS (INSHS) et, comme critère d'évaluation, par l'AERES.

Pour mener à bien cette mission, en toute subsidiarité par rapport au PRES Université de Bordeaux dont elle souhaite devenir un levier de structuration et d'animation interdisciplinaire de la recherche en SHS, la MSHA doit mettre en œuvre les fonctions complémentaires suivantes :

1. Propositions au 15 mai 2009, conformément aux délibérations du Conseil scientifique des 23 mai 2008, 10 octobre 2008, 13 février 2009, 28 et 29 avril 2009 et du Conseil d'administration de la MSHA des 23 juin et 4 juillet 2008 et 22 juin 2009.
2. Voir les CR diffusés à l'ensemble des participants
3. Voir supra N1 les dates de ces réunions

- **une fonction d'apprentissage de la recherche collective en SHS**, par la mise au point et l'approfondissement de pratiques collaboratives, entre des chercheurs construisant leur objet scientifique commun par la conjugaison d'approches disciplinaires et méthodologiques différentes.

- **une fonction de structuration de la recherche :**

- * en soutenant les projets et programmes qui répondent à son objectif scientifique et qui ont reçu la validation de son Conseil scientifique, avec une priorité accordée, dans son rôle d'incubateur, aux thématiques émergentes, c'est-à-dire aux prises de risques scientifiques.
- * en permettant, dans le cadre du PRES et de ses orientations prioritaires, le déploiement (gestion et coordination) de programmes transversaux durables de recherche ou de pôles transversaux de recherche en SHS, issus de la collaboration thématique et programmatique d'UMR et/ou d'EA appartenant à plusieurs institutions.
- * en suscitant et favorisant, dans le cadre des projets et programmes de recherche portés par la MSHA, les interactions entre SHS et autres disciplines.

- **une fonction de plate-forme de réponse aux appels à projets** interdisciplinaires et interinstitutionnels en SHS, en particulier du Conseil régional d'Aquitaine, de l'ANR et de la Commission européenne, chaque fois que doivent être mobilisées ou valorisées ces compétences interdisciplinaires et ces dispositifs interinstitutionnels.

- **une fonction de mise en réseau**, régional, interrégional, national, européen et international des équipes et des programmes de recherche interdisciplinaires en SHS (accueil des doctorants, des chercheurs, des universitaires français et étrangers, venus d'équipes travaillant sur les mêmes thèmes de recherche) ; cette fonction s'appuiera notamment sur la participation au GIS Réseau national des MSH et sur les collaborations établies avec les autres MSH, en particulier par l'exploitation scientifique partagée de corpus construits en commun (Archives ouvertes des SHS).

- **une fonction de formation par la recherche** en collaboration étroite avec les écoles doctorales du secteur des sciences humaines et sociales et l'ensemble des acteurs de la professionnalisation par la recherche. Elle repose sur le déploiement d'apprentissages collectifs des doctorants et des post-doctorants, dans le cadre de formations, de séminaires et de manifestations scientifiques organisées sur un mode partenarial.

- **une fonction de communication/médiation/valorisation de l'interdisciplinarité en SHS** : valorisation des programmes et des travaux, notamment par voie d'édition, de colloques, de séminaires publics, de manifestations de médiation culturelle, d'expositions, en collaboration étroite avec le Département *Aquitaine Valo* du PRES.

La mise en cohérence de ces fonctions scientifiques, portée par des services partagés, doit constituer l'objectif majeur des missions de la MSHA intégrées dans le PRES, prenant en compte les articulations indispensables avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, le Conseil Régional d'Aquitaine, l'Institut National SHS du CNRS, le Réseau national des MSH et la Fondation MSH Paris. En contribuant à l'approfondissement de la programmation interdisciplinaire en SHS, la MSHA a l'ambition, sous l'autorité du PRES, de renouveler les services offerts à la communauté régionale des chercheurs en SHS et de faciliter leur coordination.